Communiqué de presse

Contact: M. Pierre-André Rebeaud
Tél: 032 835 16 31

ASSOCIATION RÉGION LA BÉROCHE

Mise en œuvre de mesures de mobilité partagée

Les Communes membres de l'Association Région La Béroche approuvent le Rapport sur la mobilité commandé au bureau Mobilidée; la mise en œuvre des mesures proposées peut débuter.

Face aux difficultés auxquelles sont confrontés les habitants de La Béroche (forte déclivité de la région, transports en commun peu attractifs, etc.), les 5 Communes de La Béroche (Fresens, Gorgier, Montalchez, Saint-Aubin et Vaumarcus) ont décidé d'agir afin d'améliorer la situation actuelle.

Dans cette optique, le bureau Mobilidée de Genève a été mandaté par l'Association Région La Béroche, avec l'aide financière du TCS (un tiers du budget), pour effectuer une étude sur la mobilité à La Béroche. Suite aux observations réalisées, plusieurs mesures de mobilité partagée ont été suggérées aux Communes.

Le Comité de l'Association régionale a été chargé d'analyser les propositions d'amélioration de Mobilidée. Les mesures prioritaires pour 2011 retenues sont l'encouragement des enfants à aller à pied à l'école (campagnes "Pédibus" et "A pied à l'école, c'est mieux!"), l'appui à la pratique du co-voiturage via la mise en place de pages dédiée à La Béroche sur le site Internet existant de e-covoiturage.ch et la mise à disposition d'une voiture Mobility (car-sharing) à la gare de Gorgier.

Ces mesures seront mises en place par les Communes, avec l'appui logistique de l'Association Réseau Urbain Neuchâtelois d'ici à l'automne 2011.

D'autres mesures restent à l'étude pour 2012.

L'étude effectuée par le bureau Mobilidée est à disposition dans les administrations communales de la Région. Une synthèse peut également être demandée auprès de l'Association Réseau Urbain Neuchâtelois (run@ne.ch).